



Le mot du président de la FFFCEDV

Le Pr Pascal Joly reçoit la Légion d'honneur

Jean-François Sei

Mes chers Collègues, chères Amies, chers Amis,

Le 14 juillet dernier, le Pr Pascal Joly a été promu chevalier à l'Ordre de la Légion d'honneur, la plus haute distinction française. . . et, comme vous allez le découvrir, une des distinctions les plus connues à travers le monde !

Établie en mai 1802 par Napoléon Bonaparte, alors Premier Consul, elle est un symbole fort de la Révolution française : elle substitue en effet la reconnaissance du mérite personnel au privilège de la naissance, quel que soit le domaine dans lequel ces mérites se sont distingués.

Les mérites de Pascal ont pu s'épanouir, comme cela est souvent le cas, dans le cadre d'une relation humaine d'une exceptionnelle qualité, celle qui s'est établie entre le Pr Philippe Lauret et lui, dès son premier semestre d'internat en dermatologie : Pascal, interne des Hôpitaux de Paris, effectuait alors un inter-CHU à Rouen. En cette année 1984, le Pr Lauret lui a proposé, avec la promesse d'un avenir universitaire à Rouen, de suivre un parcours d'excellence orienté vers les maladies bulleuses auto-immunes. Dix ans plus tard, ayant obtenu un DEA d'immunologie de l'Institut Pasteur, une thèse de Doctorat en troisième cycle en immunologie (« De la réponse auto-immune au cours du pemphigus ») et une Habilitation à Diriger des Recherches, Pascal était nommé Professeur. La confiance réciproque établie entre eux trouvait là sa pleine justification, la promesse était tenue. Trente-cinq ans plus tard, cette fidélité faite d'amitié et de respect mutuel est intacte : les exemples ne sont pas si courants d'une telle relation de maître à élève. . . Le Pr Lauret, également chevalier de la Légion d'honneur, a ainsi pu, au terme d'un discours brillant et plein d'esprit, lui remettre cette médaille, à la Maison de la Dermatologie le 17 septembre dernier.

Les mérites de Pascal sont bien connus des dermatologues français : dès 1998, il a participé à l'élaboration de critères cliniques permettant de différencier la pemphigoïde bulleuse des autres maladies bulleuses de la jonction (critères de Vaillant), critères toujours utilisés actuellement. Il a ensuite démontré en 2002 en coordonnant une étude multicentrique nationale sur la pemphigoïde bulleuse que la corticotérapie locale était aussi efficace que le traitement de référence, la corticothérapie générale, tout en réduisant les effets secondaires (*N Engl J Med*, 2002). Ce traitement local est devenu la règle en France dans cette maladie. Pascal Joly a élaboré et réalisé plusieurs travaux collaboratifs nationaux

en fédérant un groupe de dermatologues intéressés par les maladies bulleuses auto-immunes, le Groupe Bulle, dont il a été le Président pendant 15 ans. Indépendamment de l'industrie pharmaceutique, il a été le premier à démontrer formellement l'efficacité du rituximab dans le pemphigus (*N Engl J Med*, 2007). Il a ensuite cherché à élucider les mécanismes responsables de cette efficacité (*Sci Transl Med*, 2013) puis à évaluer l'efficacité du rituximab par rapport au traitement de référence. Dans une deuxième étude nationale, il a prouvé que le rituximab est plus efficace que la corticothérapie générale (*Lancet*, 2017), tout en diminuant les effets secondaires. Ces résultats thérapeutiques décisifs ont eu des conséquences importantes pour les patients. Au niveau français, ils ont conduit à modifier les PNDS (Protocole National de Diagnostic et de Soins) pour le pemphigus et la corticothérapie locale est devenue la norme pour traiter les patients porteurs d'une pemphigoïde bulleuse. Au niveau européen, ces résultats ont été intégrés dans les recommandations pour la prise en charge du pemphigus. Au niveau américain, la FDA (*Food and Drug Administration*) a attribué le 7 juin 2018 (sur la base des études académiques françaises dont elle a reconnu la grande qualité) une autorisation de mise sur le marché pour le rituximab dans l'indication du pemphigus. Cette AMM a ensuite été accordée en 2019 par l'autorité européenne de régulation, l'EMA.

Les mérites de Pascal ont été également reconnus par la communauté dermatologique internationale : Dedee Murrel, Professeur de dermatologie à Sydney (en photo ci-dessous avec le Pr Pascal Joly), a ainsi pris l'initiative d'adresser une lettre directement au Président Emmanuel Macron pour l'attribution de la Légion d'honneur à Pascal. Une mobilisation internationale émanant des dermatologues universitaires de nombreux pays (Allemagne, Espagne, États-Unis, Australie, Japon, Brésil) a d'emblée soutenu cette requête, relayée en France dans un courrier adressé à Madame Agnès Buzyn, Ministre de la Santé, par le Pr Frédéric Caux, actuel Président du Groupe Bulle. Dedee Murrel était présente à la cérémonie de remise de la Légion d'honneur et a pu prononcer dans un français parfait un très sympathique éloge

Mais les mérites de Pascal sont liés aussi à ses qualités humaines : sa grande capacité d'écoute, son esprit d'ouverture alliés à une grande finesse d'analyse lui ont permis de fédérer le groupe Bulle et d'administrer brillamment la SFD lors de sa Présidence. Son sens de l'humour et parfois de la provocation, son goût de la convivialité en font une personnalité très attachante.

Cette décoration française sur une requête étrangère (ce qui est exceptionnel) rejaillit sur l'ensemble de la communauté dermatologique nationale. Ses fonctions de Président du tout nouveau Conseil National Professionnel de Dermato-Vénéréologie qui regroupe les dermatologues libéraux par la FFFCEDV, les universitaires par le SFD, les enseignants par le CEDEF et les membres du Syndicat par le SNDV lui permettront de conforter l'unité de la dermatologie. En un mot, notre spécialité peut

s'enorgueillir de compter Pascal Joly parmi ses membres : il me semble que cette distinction devait donc être connue de tous !



Par ailleurs, La FFFCEDV prend l'initiative d'une vaste enquête nationale prospective centrée sur un sujet majeur de notre pratique quotidienne, le mélanome. Si, comme nous l'espérons, vous êtes volontaires pour participer à cette étude, vous aurez une fiche numérique simple à remplir en ligne pour chaque nouveau cas de mélanomes, *in situ* ou invasif, diagnostiqués à votre consultation pendant l'année 2020 : le parcours du patient avant le diagnostic, les caractéristiques du mélanome, les modalités de la prise en charge initiale et du suivi à trois mois seront ainsi renseignés. Chaque fiche ne vous prendra pas plus de dix minutes et en estimant en moyenne à six le nombre de mélanome que vous verrez en 2020, votre temps de travail prévisible ne sera pas supérieur à une heure sur toute l'année... Votre anonymat pour chaque cas collecté sera parfaitement respecté : il ne s'agit en aucun cas d'un contrôle de votre activité propre mais d'une photographie des pratiques collectives actuelles. Les modalités de prise en charge précoce viennent en effet, comme vous le savez, d'être modifiées à la faveur d'une généralisation de la pratique du ganglion sentinelle pour tous les mélanomes d'indice de Breslow supérieur à 1 mm du fait de l'apparition de traitements adjuvants possibles en cas d'atteinte ganglionnaire. Les données de cette enquête en milieu libéral dermatologique, dont la validité reposera naturellement sur le nombre élevé de mélanomes enregistrés, seront corrigées par des données nationales obtenues sur la base d'un échantillon représentatif des laboratoires d'anatomo-pathologie. Des estimations d'incidence nationale et régionales seront ainsi précisées ce qui très attendu : en effet, le mélanome fait partie des rares cancers pour lesquels les données d'incidence ne sont pas présentées dans le rapport 2019 de l'INCa en raison du manque de fiabilité des méthodes d'estimation utilisées... Cette vaste et passionnante étude est sans doute la plus ambitieuse menée à ce jour par la FFFCEDV : un financement est sollicité via un appel d'offres pour la bourse en recherche libérale de la SFD afin

d'obtenir les ressources humaines et informatiques nécessaires. Nous espérons vivement votre participation, condition *sine qua non* de la réussite de cette enquête.

Le SID, Séminaire Interactif de Dermoscopie, sous l'égide de la FFFCEDV, a réuni le 28 septembre à Paris, 174 collègues pour une journée consacrée aux actualités en dermoscopie avec 6 orateurs : Joël Claveau, Jean-Yves Gourhant, Pascale Huet, Michel Le Maître, Jacques Savary et Jean-François Seï. Un grand Quiz a clôturé cette belle journée de formation : félicitations à Caroline Beauchene, dermatologue à Angers, qui a obtenu le meilleur score et sera invitée à Lyon en mars prochain.

Last but not least, le 34^e Congrès de la FFFCEDV aura lieu les 12 et 13 mars 2020 à Lyon, capitale mondiale de la gastronomie : nous vous préparons un régal de Congrès sur le thème de la Dermatologie 3.0, avec un programme scientifique alléchant et un spectacle à nouveau en live pour notre traditionnelle soirée de gala. Une Master Class, en avant-première du Congrès le 11 mars, sera consacrée au mélanome en 2020. Inscrivez ces dates dans vos agendas et profitez dès maintenant des tarifs préférentiels d'inscriptions.

Soyez nombreux à nous rejoindre à Lyon et bonne lecture de votre *Dermato Mag* !

